AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_129-DE
Reçu le 18/07/2023

2023/129 du 11 juillet 2023

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 11 juillet 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de Montagrier sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 04 juillet 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	35	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Corinne Ducoup – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond -Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Laurent Casanave –Christine Laurent - Romain Perruchaud – Jean-Pierre Chaumette – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël de Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Pierre Janaillac – Joëlle Saint Martin – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Dominique Foulon pour la commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret pour la commune de Saint André de Double
Titulaires absents	23	Christine Berthé – Lisa Boyer – Jean-Pierre Prunier – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Joël Constant – Géry Denis – Catherine Bezac-Gonthier – Dominique Caillou – Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Brigitte Pourtier – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel – Marion Lafaye – Régis Defraye
Procurations	13	Lisa Boyer à Alfred Gonnard Michel Desmoulin à Monique Boineau-Serrano Yves Mahaud à Murielle Cassier Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Lafaye Catherine Bezac-Gonthier à Nicolas Platon Dominique Caillou à Romain Perruchaud Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Brigitte Pourtier à Ludovic Gillaizeau Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Pierre Janaillac Régis Defraye à Pascal Devars

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_129-DE
Reçu le 18/07/2023

DELIBERATION N° 2023 /129 : (Code Nomenclature /712)
DATE : 11 JUILLET 2023
RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau
OBJET : Décision Modificative N°2 du Budget Principal

Il est proposé de modifier les crédits budgétaires 2023 du Budget Principal afin d'ajuster les dépenses de fonctionnement et d'investissement suivantes :

En section de fonctionnement :
- augmentation des crédits du compte 6184 « formations » de 7 826 € pour une formation complémentaire des services administratifs concernant le logiciel HOROQUARTZ (+ 6 876 €) et pour une formation pour le service voirie « intervention à proximité des réseaux » (+ 950 €), équilibrés par prélèvement sur les dépenses imprévues au chapitre 022 pour 6 876 € et sur les fournitures de voirie au 60633 pour 950 €.

En section d'investissement :

- Il convient de modifier l'affectation des recettes d'emprunts qui avaient été prévues au budget pour les opérations 33 « Acquisition de matériel voirie » et opération 26 « voirie ».
Or l'emprunt sera affecté à l'opération 78 « locaux Besse & Aupy » pour 650 000 €.

-En dépenses, augmentation de 2 000 € de l'opération 32 « travaux d'urgence voirie » pour la réfection d'un pont, équilibré par diminution de l'opération 33 « Acquisition matériel voirie » pour le même montant.

-Augmentation des crédits de l'opération 17 « Travaux dans les bâtiments » de 32 000 € afin de réaliser la réfection de la toiture de la maison de la Croix Rouge située avenue de Royan à Ribérac. L'équilibre se fera par une baisse pour le même montant sur l'opération 50 « Aménagement Jacques Prévert ».

-Augmentation des crédits de l'opération 31 « Aménagement des Tourbières Vendoires » de 52 € suite à la réception d'un devis pour le remplacement de velux. L'équilibre se fera par une baisse du même montant de l'opération 17 « Travaux dans les bâtiments ».

-Pour l'opération 78 « Locaux Besse & Aupy », l'entreprise DUVERGT a demandé une avance de 30 % qui s'élève à 38 880 €. Aussi, il convient de mettre en place les opérations de reprise de cette avance au 2318 en dépenses et au 238 en recettes pour 38 880 €.

-Enfin, augmentation des crédits de l'opération 19 de 843.59 € pour l'acquisition d'une débroussailleuse pour l'aire d'accueil des gens du voyage, équilibré par une baisse de l'opération 77 « Pôle centrale administratif » pour le même montant.

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_129-DE
Reçu le 18/07/2023

chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
011	60633		Fournitures de voirie	- 950.00 €	
011	6184		Formation	+ 7 826.00 €	
022	022		Dépenses imprévues	- 6 876.00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT				**0.00 €**	

chapitre	article	opération	libellés	DEPENSES	RECETTES
16	16411	26	Voirie		- 408 801.32 €
16	16411	33	Acquisition matériel voirie		- 241 198.68 €
16	16411	78	Locaux Besse & Aupy		+ 650 000.00 €
21	2188	33	Acquisition matériel de voirie	- 2 000.00 €	
23	231711	32	Travaux d'urgence voirie	+ 2 000.00 €	
21	2181	77	Pôle Administratif Central	- 843.59 €	
21	2188	19	Acq matériel ateliers CCPR	+ 843.59 €	
21	21318	31	Aménagement tourbières Vendoires	+ 52.00 €	
21	217351	50	Aménagement Jacques Prévert	- 32 000.00 €	
21	21318	17	Travaux dans les bâtiments	+ 31 948.00 €	
041	2318	01	Opérations financières	+ 38 880.00 €	
041	238	01	Opérations financières		+ 38 880.00 €
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT				**+ 38 880.00 €**	**+ 38 880.00 €**

AR Prefecture
024-200040400-20230711-2023_129-DE
Reçu le 18/07/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE de modifier les crédits budgétaires 2023 du Budget Principal tel que présenté ci-dessus.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 50
Votes contre :0
Abstentions : 0

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Le secrétaire de séance du 11 juillet 2023
Jean-Marcel Beau